
Communiqué du CNU

le 16 novembre 2020

Les sections du CNU, dont les présidentes et présidents se sont réuni.e.s lundi 16 novembre demandent le retrait de l'article 3 bis assorti du lancement d'une concertation sur les procédures de recrutement des enseignants-chercheurs.

Dans l'attente de ce retrait, les sections du CNU suspendent leurs activités ce jour et jusqu'à nouvel ordre.